



Orléans le 5 avril 2020

A l'issue des audios conf des 1^{er} et 3 avril, voici le résumé de la situation sanitaire au sein des services dans notre département.

19 cas d'agents présentant les symptômes au Covid sont recensés, dont 4 ont été testés positifs.

Un nouveau site a été touché, la trésorerie de Beaune, qui a été fermée dans un 1^{er} temps, puis réouverte le lendemain, avec rotation, à savoir 1 agent présent par jour. Seule la cheffe de poste est en quatorzaine.

Malgré les propos du Directeur lundi, sur le cas du Martroi, qu'il a lui-même qualifié de sérieux (à moins que les deux participants FO soient mal-entendants...), celui-ci ne serait plus aujourd'hui considéré comme sérieux ; toujours est-il qu'une désinfection du 2^{ème} et du 3^{ème} étage a été programmée le 1^{er} avril...et comme par hasard le dernier étage et le rdc ont dû l'être avec fumigènes le 3 avril.

A notre avis, le site du Martroi en entier aurait dû être mis en quatorzaine. Les jours prochains nous diront si nous avons raison ...

Au 3 avril, nous sommes à un taux de présence physique de 19,4%, et 17% en télétravail.

La légère augmentation des agents présents sur site s'explique par la réouverture le 1^{er} avril de la trésorerie et du Sie de Montargis suite à la désinfection. Un certain nombre d'adjoints sont venus également sur site afin d'assurer la clôture comptable de fin de mois.

Le 3 avril, la baisse significative d'agents en présentiel fait basculer le taux vers une augmentation du télétravail suite au redéploiement des PC portables.

Trop d'agents sur site ont été constatés au Sie d'Orléans sud. Le Directeur veillera à ce que cette situation soit corrigée rapidement.

Le Directeur a repris les propos du médecin selon lesquels, les personnes qui ont été malades ne peuvent plus être contagieuses. A leur retour, elles ne présentent donc plus de risque pour les autres collègues.

Les organisations syndicales ont interrogé le Directeur sur la pertinence des mouvements des EDR dans un tel contexte. En effet, il est prévu le transfert de deux EDR du SPF vers le SIE d'Orléans pour le mois d'avril. Si le besoin du SIE peut être fondé, le fait que ces 2 agents devront être formés par d'autres agents interroge notamment au regard de la proximité que cela a induit.

De fait, l'un de ces 2 agents asymptomatique, est depuis jeudi soir placé en quatorzaine, son conjoint, personne fragile, en arrêt depuis le début du confinement, vient d'être testé positif. On peut largement s'interroger sur l'origine de la contamination ..

Par ailleurs, s'il revient au médecin de prévention de vérifier le périmètre des personnes contacts, on s'étonne que le service n'ait pas été évacué dans un tel contexte.

Encore un effet de zèle de la hiérarchie.

Les collègues de ce service sont particulièrement inquiets. Le Directeur estime qu'il ne faut pas angoisser excessivement et refuse pour le moment (il s'interroge...) la désinfection du service. Chacun appréciera cette considération sur la santé des agents présents.

Les PC portables en provenance de Nevers ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une pause sanitaire de 24 heures avant leur distribution aux agents.

4 PC portables ont été déployés au SFACT, permettant ainsi de valider de nouvelles situations en télétravail. Et surtout vont permettre de procéder au paiement des aides aux entreprises.

La médiatisation sur l'allocation de la prime du fonds de solidarité a induit une explosion des connexions internet .

Le souci de connexion pour les usagers a entraîné un grand nombre d'e-contacts à la fois vers les SIE et les SIP. La Centrale va définir le service qui sera chargé du contrôle, SIE ou PCE, en cas de refus d'attribution de cette prime.

A ce stade, il n'existe pas de numéro d'assistance pour les particuliers.

Un certain nombre d'entreprises n'a pas effectué le versement du PAS et de la TVA, alors que ces 2 taxes n'ont pas fait l'objet d'un report. Un renfort des brigades a été sollicité pour contacter ces entreprises et leur rappeler leurs obligations de paiement avec un vademecum à l'appui. Ils doivent déclarer, et payer à minima 80%. En cas de difficulté financière, il leur appartient de se manifester.

Des discussions sont en cours au niveau national sur la gestion des congés, des reports et des RTT après la fin de la pandémie. Le maintien ou l'annulation des vacances scolaires doivent faire l'objet d'un cadrage de la DG. Néanmoins, rien n'est encore arbitré, les directives auront pu but une harmonisation entre toutes les administrations.

Une réflexion est en cours sur la possibilité d'offrir des RTT au personnel soignant.

Afin de soutenir ce personnel, la DGFIP va payer leurs heures supplémentaires en « temps réel », au lieu du report habituel de deux mois.

Une organisation est en train d'être réfléchi sur la prochaine campagne d'impôt, notamment avec le report en juin du dépôt en ligne des déclarations. Un retro-planning est en cours d'élaboration pour la formation des agents, avec le renfort des collègues d'autres services habituellement en réserve support. Une perspective assez courte de 10 jours de formation semble planifiée avant le 20 avril.

La fusion des SPF est repoussée à l'automne mais n'est pas annulée.

Le soutien du Sie de Montargis par celui d'Orléans prendra fin, en articulation avec le protocole de retour de quatorzaine qui a déjà été présenté dans un précédent compte rendu.

Les Maisons France Service ne sont pas d'actualité pour l'affectation d'agents DGFIP compte tenu de la période très longue de confinement.